

- DOSSIER D'INVITATION -
Cinquième manche
COUPE RÉGION SUD
BMX Racing 2024
(20 et 24 pouces)

**LE BMX CLUB ENTRECHAUX
ET LE COMITÉ RÉGIONAL
RÉGION SUD
SONT HEUREUX DE VOUS
ACCUEILLIR LE DIMANCHE
12 MAI 2024**

Piste BMX
Route de Mollans
84 210 Entreachaux



Inscriptions

La Coupe REGION SUD 2024 est ouverte à tous les pilotes licenciés FFC de tous comités ainsi qu'aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence dans leur pays.

Les engagements pour les clubs Français doivent être effectués uniquement sur Internet, suivant la procédure habituelle des engagements en ligne sur l'interface <http://maj.fcc.fr/maj/index.asp> ou par leur espace club "Evènement/Calendrier et engagements"

Pour les clubs étrangers qui n'ont pas la possibilité de faire leurs engagements par Internet, ceux-ci ont la possibilité de faire leurs engagements par mail auprès de l'administratrice de l'épreuve, noté sur l'invitation et de le lui transmettre pour le jeudi soir au plus tard.

La clôture des engagements est fixée au Jeudi 09 Mai à 20h00

Pour des inscriptions complémentaires de nouveaux licenciés non disponibles sur la plateforme :

Attention seules les demandes validées par le comité régional seront prises en compte.

Il incombe au club d'en apporter la preuve en envoyant à l'administrateur noté ci-dessous les documents l'attestant.

Ces inscriptions devront être envoyées à l'administrateur de l'épreuve par mail pour au plus tard le jeudi soir précédent la compétition.

Le montant de l'inscription est de **13,00 €** pour 20" ou Cruiser et de **14,00 €** pour 20" et Cruiser

Les chèques sont à libeller à l'ordre du club : **BMX CLUB ENTRECHAUX**

Les Modifications, Ajouts, Annulations doivent être faites **exclusivement** par mail **jusqu'au vendredi 10 Mai 21h00** auprès de l'administratrice :

Nom : Laurence Martinez

Mail : laurencemartinez1982@gmail.com

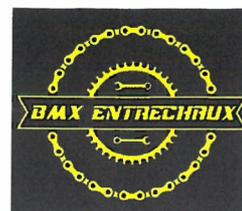
Attention important : tous les engagements seront dus après cette date.

Le paiement sera effectué obligatoirement par les clubs au plus tard le matin de la compétition

Aucune demande d'inscription supplémentaire sera prise en compte le samedi.

Tout engagement le jour de la compétition ne pourra être accepté que suivant les conditions en vigueur dans le comité :

- 1) Que cela soit demandé suffisamment tôt avant le début de la compétition.
- 2) Qu'il y ait des places vacantes sur les feuilles de races de la classe d'âge concernée.
- 3) Que soit acquitté le paiement d'une pénalité correspondant au doublement de l'inscription.



Catégories Année de référence 2024

MATIN	APRES-MIDI
Cruiser G/F 13/16 ans (2008 à 2011)	U13 Garçon Novice (2012/2013)
Cruiser Fille 17 ans et + (2007 et avant)	U13 Fille (2012/2013)
Cruiser 17/29 ans (1995/2007)	U13 Garçon Confirmé (2012/2013)
Cruiser 30/39 ans (1985/1994)	U15 Garçon Novice (2010/2011)
Cruiser 40/44 ans (1980/1984)	U15 Fille (2010/2011)
Cruiser 45 ans et + (1979 et avant)	U15 Garçon Confirmé (2010/2011)
U7 G/F (Pré-licencié 2018 et après)	U17 Garçon (2008/2009)
U9 Fille (2016/2017)	Fille 15 ans et + (2009 et avant)
7 ans Garçon (2017)	Homme 17/29 ans (2007/1995)
8 ans Garçon (2016)	Homme 30 ans et + (1994 et avant)
U11 Garçon Novice (2014/2015)	Elite Régional (2007 et avant)
U11 Fille (2014/2015)	
U11 Garçon Confirmé (2014/2015)	

En dehors de toutes les modalités particulières notées dans le règlement de la Coupe REGION SUD 2024, émis par la CRBMX Région Sud. Le règlement qui sera appliqué est celui du BMX du titre VI de la FFC en vigueur à la date de la compétition.

A noter que pour toutes les catégories, les courses se dérouleront en manches brassées.

Le suivi de l'épreuve ainsi que les résultats seront consultable sur :

<https://our.sqorz.com/orgs>

Les plaques

Le port des plaques frontales et latérales est obligatoire pour toutes les épreuves se disputant sous les règlements de la FFC.

Elles doivent être fixées solidement sans qu'aucun accessoire ne vienne nuire à leur visibilité.

La plaque frontale doit porter les éléments suivant :

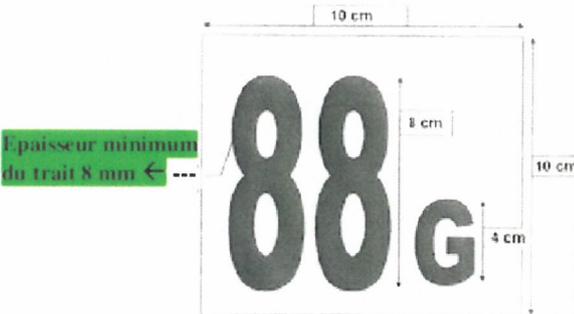
A : 1 carré autocollant de 100 millimètres minimum de coté

Aucun autocollant, ni aucune surcharge ne pourra empiéter sur la surface du carré

B : 1 ou 2 chiffres d'une hauteur de 80 millimètres minimum d'une police normalisée « Arial Black » avec épaisseur du trait de 8 millimètres minimum

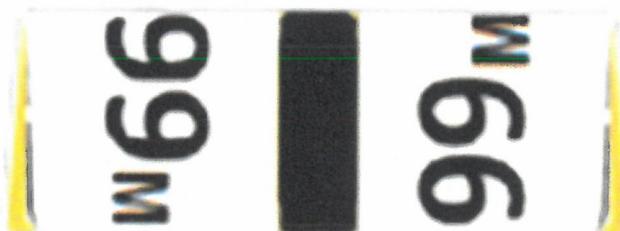
Tout cet ensemble est normalisé, le graphisme ne pourra être modifié.

Tout pilote qui aura des plaques non conformes, ou qui ne portera pas les plaques à numéro conformes aux feuilles de race affichées, se verra attribuer la sanction: relégation. Et ce, tant qu'il n'aura pas mis les plaques correctes.



Couleurs plaques, chiffres et lettres	
CRUISER	00 E
FILLE - FEMME	00 E
GARCON - HOMME	00 E
JUNIOR NATIONAL H/F	00 E
ELITE H/F	00 E
U24 H/F	00E

La double plaque latérale doit porter les éléments suivants : Sur chaque face de couleur blanche, 1 à 3 chiffres de couleur noire, d'une hauteur de 70 à 80 millimètres avec épaisseur du trait de 5 à 6 millimètres et d'une lettre de 35 à 40 millimètres de hauteur



Timing prévisionnel

Sauf cas particulier (météo, changement d'heure, élection etc...)

MATIN : Classes d'âge de U7 à U11 + Toutes les classes d'âges Cruiser

La durée des essais sera définie par le PDJ suivant le nombre d'inscrits

- Début 8h30 => 8h40 essais contrôlés
- 8h40 => essais grille
- 10 minutes de mise en grille
- 3 manches qualificatives (Brassées)
- Suivie des phases finales : 1/8, 1/4, 1/2, finales

Vers 12h30 fin des courses.

Remise des récompenses de la course du jour aux catégories du matin

APRES-MIDI : Classes d'âge de U13 à Elites Régional

La durée des essais sera définie par le PDJ suivant le nombre d'inscrits

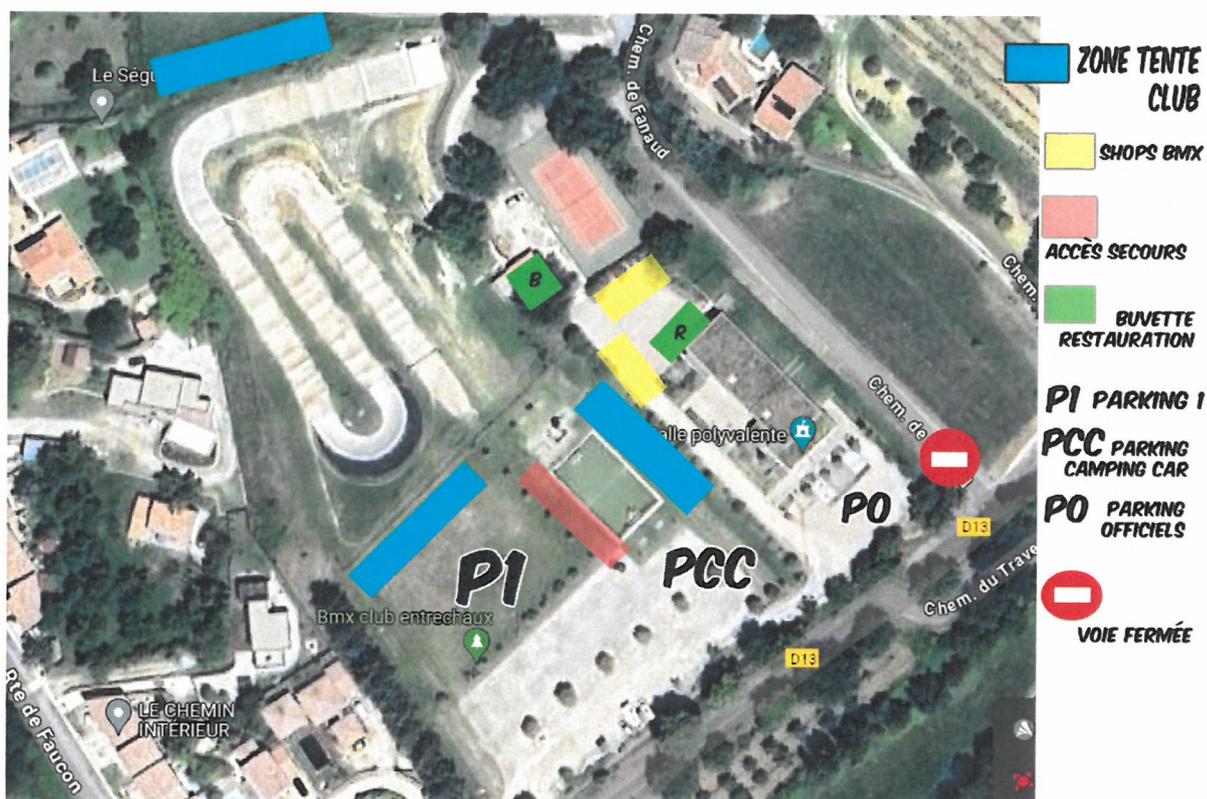
Pas d'essais libres :

- Début essais grille dès la fin de la cérémonie protocolaire des Cruisers
- Mise en grille
- 3 manches qualificatives (Brassées)
- Suivie des phases finales : 1/8, 1/4, 1/2, finales

Vers 17h00 fin des courses.

Remise des récompenses de la course du jour aux catégories de l'après-midi

INFORMATIONS/RENSEIGNEMENTS CLUB



Accès piste et parking :

Route de mollans à la sortie d'Entrechaux

3 parkings à disposition pour les véhicules légers : P1 = piste, P2 = au rond point,

P3= proximité église (suivre fléchage)

Tentes clubs : tentes autorisées uniquement dans les zones prévues (pas dans l'enceinte piste)

Buvette et restauration sur place

Shops de bmx sur place